

## Le Répertoire National des Certifications Professionnelles (RNCP)

Résumé descriptif de la certification **Code RNCP : 15334**

### Intitulé

*L'accès à la certification n'est plus possible*

Médiathécaire/documentaliste, option médiathécaire jeunesse, option E-documentaliste (diplôme d'université)

Nouvel intitulé : Médiathécaire/documentaliste - option médiathécaire jeunesse (DU)

AUTORITÉ RESPONSABLE DE LA CERTIFICATION	QUALITÉ DU(ES) SIGNATAIRE(S) DE LA CERTIFICATION
Université de Toulouse Jean Jaurès	Président de l'université de Toulouse II

### Niveau et/ou domaine d'activité

**III (Nomenclature de 1969)**

**5 (Nomenclature Europe)**

**Convention(s) :**

**Code(s) NSF :**

325 Documentation, bibliothèque, administration des données

**Formacode(s) :**

### Résumé du référentiel d'emploi ou éléments de compétence acquis

Ce professionnel participe à l'élaboration, la gestion, la mise à disposition et la valorisation de l'offre d'un centre de ressources documentaires ou d'une médiathèque, et plus largement de tout service dépositaire/diffuseur d'informations ou de documents du secteur privé ou public. Le niveau d'intervention privilégié est celui de l'adaptation et de la médiation de systèmes existants ; à ce titre ils sont à même d'utiliser les outils informatiques adaptés. Ils recherchent, sélectionnent, traitent, archivent des documents et informations en fonction du besoin identifié et des moyens disponibles. Ils gèrent l'accès aux ressources et les dispositifs de mise à disposition/diffusion de l'information ou des documents. Ils réalisent des produits documentaires. Ils accueillent et orientent les publics dans leurs demandes.

L'activité de l'E-Documentaliste cible principalement des publics d'adultes. L'activité du Bibliothécaire jeunesse cible elle les jeunes publics au travers d'une offre principalement de loisirs.

Les capacités attestées :

D'ordre disciplinaire, didactique, organisationnel, relationnel, rédactionnel elles sont associées aux activités de :

Recherche et sélection des sources ,

Traitement physique et intellectuel des collections locales : analyser , cataloguer, indexer, résumer, coter, inventorier.

Organisation, évaluation et développement d'une offre documentaire/informationnelle

Mise en œuvre d'un environnement informatique

Valorisation et promotion auprès des publics

Spécifiques à la spécialisation métier E-Documentaliste :

Gérer un système d'information documentaire : Mise en œuvre d'un SID ; conception et implémentation de gestions documentaires avec un SGBD ; préconisation et déploiement d'outils de documentation numérique (numérisation, GED, DSI) ; élaboration de cahiers des charges documentaires d'applications ou dispositifs informatiques.

Ouvrir l'offre documentaire locale aux réseaux numériques :

Spécifiques à la spécialisation métier Bibliothécaire jeunesse :

Offrir un accueil spécifique aux jeunes publics :

Constituer des collections pour la jeunesse : exercice d'une veille éditoriale ; construction et mise en œuvre d'outils et méthodologies d'analyse et de choix pour établir des collections équilibrées, diversifiées et attractives en référence aux genres et formes éditoriales, aux supports (BD, romans; presse, documentaires, sites web...), aux thématiques, aux âges, aux usages et à la psychosociologie des lecteurs.

Animer et promouvoir une offre informationnelle ou de « lecture loisir » pour la jeunesse : conception, conduite et évaluations d'actions jeunes publics autour des collections ; utilisation des techniques de communication, d'animation et de médiation adaptées à ces publics ; réalisation de supports et dispositifs spécifiques de signalement des ressources ; management d'évènements et de partenariats.

### Secteurs d'activité ou types d'emplois accessibles par le détenteur de ce diplôme, ce titre ou ce certificat

Bibliothèques, médiathèques, centres de documentation ou d'information, privés ou publics; plus largement tous les services ayant à gérer dans leurs activités des fonctions documentaires ou d'archivage documentaire.

L'insertion se fait principalement dans des structures régionales, petites ou moyennes

Assistant spécialisé des médiathèques et centres de documentation ou d'informations, E-Documentaliste, Chargé de documentation numérique, Bibliothécaire/médiathécaire jeunesse, Documentaliste en centre de ressources jeunesse...

**Codes des fiches ROME les plus proches :**

K1601 : Gestion de l'information et de la documentation

### Modalités d'accès à cette certification

**Descriptif des composantes de la certification :**

La certification s'articule sur des modules capitalisables obligatoires et optionnels (choix de spécialité), plus un stage professionnel de 91 heures. Les modalités d'évaluation reposent sur la mise en situation professionnelle, particulièrement au travers d'études de cas, de la réalisation ou mise en œuvre d'outils et de techniques, de productions individuelles ou collectives. Le stage donne lieu à évaluation ainsi qu'à un mémoire professionnel soutenu oralement devant le jury de la certification.

La certification dans le cadre de la VAE repose :

- sur l'élaboration d'un dossier d'activités et de preuves tutoré par la cellule VAE et un intervenant de la certification visée
- sur un entretien autour de ce dossier avec un jury qui peut éventuellement préconiser des activités ou preuves complémentaires

**Validité des composantes acquises : 5 an(s)**

CONDITIONS D'INSCRIPTION À LA CERTIFICATION	OUINON	COMPOSITION DES JURYS
Après un parcours de formation sous statut d'élève ou d'étudiant	X	Enseignants de l'Université et professionnels ayant contribué aux enseignements (loi n°84-52 du 26/01/84 modifiée sur l'enseignement supérieur)
En contrat d'apprentissage	X	
Après un parcours de formation continue	X	idem
En contrat de professionnalisation	X	
Par candidature individuelle	X	
Par expérience dispositif VAE prévu en 2010	X	Enseignants de l'Université et de professionnels en conformité avec le décret n° 2002-615 du 26 avril 2002

	OUI	NON
Accessible en Nouvelle Calédonie		X
Accessible en Polynésie Française		X

**LIENS AVEC D'AUTRES CERTIFICATIONS**

**ACCORDS EUROPÉENS OU INTERNATIONAUX**

#### Base légale

##### Référence du décret général :

##### Référence arrêté création (ou date 1er arrêté enregistrement) :

Arrêté du 5 avril 2012 publié au Journal Officiel du 14 avril 2012 portant enregistrement au répertoire national des certifications professionnelles. Enregistrement pour cinq ans, au niveau III, sous l'intitulé "Médiathécaire/documentaliste, option médiathécaire jeunesse, option E-documentaliste (diplôme d'université)" avec effet au 30 septembre 2007 jusqu'au 14 avril 2017.

##### Référence du décret et/ou arrêté VAE :

##### Références autres :

#### Pour plus d'informations

##### Statistiques :

Les promotions sont en général de l'ordre de 15 à 20 étudiants.

##### Autres sources d'information :

[www.univ-tlse2.fr/dam](http://www.univ-tlse2.fr/dam)

[www.univ-tlse2.fr/forco](http://www.univ-tlse2.fr/forco)

<http://www.univ-tlse2.fr/>

##### Lieu(x) de certification :

Université Toulouse II

##### Lieu(x) de préparation à la certification déclarés par l'organisme certificateur :

Département Archives et Médiathèques - Centre universitaire de Tarn et Garonne - Antenne de l'Université Toulouse II - 116 bd montauriol - BP 794- 82013 MONTAUBAN

##### Historique de la certification :

Ce diplôme d'établissement de l'Université de Toulouse II existe depuis 1999

**Certification suivante :** Médiathécaire/documentaliste - option médiathécaire jeunesse (DU)